

**Journée
d'actualité
Paris,
le 12 décembre 2016**



École des Ponts
ParisTech

PONTS FORMATION CONSEIL
Vecteur de performance

APPLICATION DU NOUVEAU FASCICULE 65 SUR L'EXÉCUTION DES OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL EN BÉTON



JOURNÉE PRÉSIDIÉE ET ANIMÉE PAR

DIDIER BRAZILLIER,

DIRECTEUR ADJOINT - DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE DES ROUTES CENTRE-EST

Application du nouveau fascicule 65 sur l'exécution des ouvrages de génie civil en béton

CONTEXTE

Le fascicule 65 fait partie du Cahier des Clauses techniques générales (CCTG). Il est applicable aux marchés publics de travaux et régleme nte l'exécution des ouvrages de Génie civil en béton armé, précontraint ou non armé.

Dans un contexte réglementaire et de normalisation européenne qui ne cesse d'évoluer, le fascicule 65 a été révisé pour devenir un texte d'application de la norme NF 13670/CN sur l'exécution des structures en béton, ainsi qu'un complément à la norme NF EN 206/CN pour la prescription, la formulation, la fabrication et le contrôle des bétons. Son décret d'application devrait prochainement être promulgué.

OBJECTIFS

Afin d'être en mesure de :

- PRESCRIRE LE FASCICULE 65 dans les marchés de travaux.
- APPLIQUER LES PRESCRIPTIONS ET SPÉCIFICATIONS DU FASCICULE au cours de l'exécution des ouvrages de Génie Civil en béton en s'appuyant sur les dispositions prévues en matière de gestion de la qualité et la réalisation des contrôles intérieurs et extérieurs.
- ÉCHANGER AVEC LES EXPERTS NATIONAUX des différentes techniques et procédés couverts par le fascicule.

La formation continue de l'École des Ponts vous propose une journée d'actualité animée par **des experts qui ont contribué à la rédaction du fascicule 65**.

Cette journée portera principalement sur les chapitres impactés par la révision.

PUBLIC

Tous les acteurs de la profession impactés par la prescription, l'exécution et le contrôle des travaux de génie civil des ouvrages en béton :

- Maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvre publics et privés.
- Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études publics et privés (conception et contrôle des études).
- Responsables de travaux d'entreprises de génie civil.
- Responsables qualité des entreprises de génie civil et des fournisseurs de matériaux et constituants.
- Fournisseurs de béton, de matériaux, de constituants et d'adjuvants.
- Fournisseurs et poseurs d'armatures pour béton armé.
- Société distributrices de procédé de précontrainte.
- Ingénieurs et techniciens d'organismes et laboratoires de contrôle et d'essais.
- Préfabricants.

PRÉ-REQUIS

Connaissance du Fascicule 65 (version 2008), ainsi que des normes NF EN 13670/CN et NF EN 206/CN.

Programme

Journée du 12 décembre 2016

8h15 - 9h00

Accueil des participants

9h00-9h15

INTRODUCTION

Didier BRAZILLIER

9h15 - 10h30

Présentation générale du fascicule dans le contexte réglementaire (NF EN 13670 et corpus normatif européen) et des principales modifications

Christophe AUBAGNAC, CEREMA, Direction territoriale Centre-Est, Laboratoire d'Autun

Rappel des dispositions de la norme béton NF EN 206/CN

Bruno GODART, IFSTTAR

10h30 - 10h45

Pause

10h45 – 11h30 : LES ARMATURES EN BÉTON ARMÉ

Exigences au niveau du dossier d'exécution

- Mise en conformité avec les dernières normes (NF A 35-080-1 et 2, NF A 35-020-1 et 2...)
- Exigence des marques NF-ABA, NF-Armatures, AFCAB-DRAAB, AFCAB-Boîtes d'attente ou équivalent

Pose

- Vérification à la livraison
- Façonnage et coupe effectués mécaniquement, interdiction de la coupe au chalumeau

Exigence de qualification de l'entreprise

- Si le titulaire effectue lui-même la pose, il doit être certifié AFCAB-Pose ou respecter des exigences équivalentes au référentiel AFCAB-Pose et organiser un contrôle externe sur le respect de ces exigences

Gilles GIVRY, CEREMA, Direction territoriale Méditerranée, Laboratoire de Nice

QUESTIONS - RÉPONSES

11h30 - 13h00 : LE BÉTON

Choix des classes d'exposition : utilisation des tableaux de l'EFB

Michaël DIERKENS, CEREMA, Direction territoriale Centre-Est, Laboratoire de Lyon

Prescriptions de composition : incorporation des 4 tableaux de la norme béton dans un tableau unique de prescription

François CUSSIGH, Vinci Construction France

Prescriptions vis-à-vis de la résistance au gel et aux sels de déverglaçage : harmonisation avec les dispositions de la norme NF EN 206/CN

Michaël DIERKENS, CEREMA, Direction territoriale Centre-Est, Laboratoire de Lyon

Constituants et fabrication du béton

Jean-Marc POTIER, SNBPE

Prescriptions sur les parements

Patrick DANTEC, EXPERT – CONSULTANT

13h00 – 14h30

Déjeuner

14h30 - 16h30 : LE BÉTON

Approches performantielles

- Méthode de conception performantielle et concept de performance équivalente
- Modulation de la classe structurale et donc de l'enrobage en fonction des indicateurs mesurés
- Adaptation des épreuves d'études de convenance et de contrôle

François TOUTLEMONDE, IFSTTAR

QUESTIONS - RÉPONSES

16h30 - 16h45

Pause

16h45 - 17h15 : LA PRÉCONTRAINTÉ

Mise en conformité avec le règlement des produits de construction (RPC)

Modification des critères d'acceptation des contrôles d'allongement

Modification des critères d'acceptation de composition, de convenance et de contrôle des coulis en référence à la norme NF EN 447, aux exigences complémentaires et au marquage CE

Mise à jour des spécifications sur les produits souples

Gilles GIVRY, CEREMA, Direction territoriale Méditerranée, Laboratoire de Nice

17h15 - 17h45 : LES ÉLÉMENTS PRÉFABRIQUÉS

Référence à la norme NF EN 13369 et aux normes produits

Clarification des contrôles entre le préfabricant et le titulaire

Point d'arrêt avant incorporation de l'élément dans l'ouvrage

M. Philippe FRANCISCO, CERIB

17h45 – 18h00

CONCLUSIONS

Frais pédagogiques et inscriptions

Inscription : 665 € HT plus TVA (798 € TTC) - Déjeuner-buffet inclus.

Pour les inscriptions au-delà de trois personnes, nous consulter au 01 44 58 27 29 pour les tarifs.

Référence à rappeler sur le bulletin d'inscription : « Application du nouveau fascicule 65 – Exécution des ouvrages de génie civil en béton » - N° 0786/00.

Inscriptions

Merci de remplir le bulletin ci-joint et de le renvoyer par courriel à : inscription-pfc@enpc.fr

Inscription en ligne :

<http://formation-continue.enpc.fr>

Votre contact :

Stéphanie SALOMON - Tél. 01 44 58 27 27

Courriel : stephanie.salomon@enpc.fr

Renseignements programme

Votre contact :

Nathalie SOUDÉ - Tél : 01 44 58 27 29

Courriel : nathalie.soude@enpc.fr